

N°1406

du 19
JANVIER
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

TELECOMMUNICATIONS

P.4

Collecte de données sur la couverture et la qualité de service

Les menaces de l'ARCEP

* En cas de défaillances constatées, exercer tous les pouvoirs

SOCIETE

P.3

Insertion dans les Secteurs porteurs

Encadrer les jeunes entrepreneurs vers un financement

ENVIRONNEMENT

P.4

Reboisement et restauration des forêts communautaires

Les femmes des préfectures de Blitta et des Lacs s'impliquent

P.3 Bardée d'une armada de projets

DOGBÈ SÛRE DE RÉUSSIR

Comme le signe de sa détermination à obtenir des résultats, la PM lance, dans un sourire : "vous n'avez encore rien vu"



Victoire S. Tomégah-Dogbé, Cheffe du gouvernement

P.4 Les importations en provenance de la CEDEAO au 3^e trimestre de 2020

Le Togo, premier fournisseur du Bénin

P.7 En faveur des enseignants pour la période 2021-2025

Une gratification exceptionnelle

au moment où le SET joue au trouble-fête

Agenda

La nuit des idées 2021 aura lieu ce 28 janvier à l'IFT

Chaque année, la Nuit des idées est une invitation à découvrir l'actualité des savoirs, à écouter celles et ceux qui font avancer les idées dans tous les domaines, à échanger sur les grands enjeux de notre temps.

Après " Un monde commun "

en 2017, " L'imagination au pouvoir ? " en 2018, " Face au présent : aux impossibles imminents " en 2019 et " Être vivant(e) " en 2020, l'Institut français du Togo donne cette année la parole aux oubliés, ceux qui vivent en marge pour cette cinquième édition avec

pour thématique " Proches ? ".

Un nuit pour interroger les rapports humains, la proximité entre les hommes dans une ville comme Lomé mais également les formes de solidarité actuelles, nos engagements, notre vie sociale et nos relations avec ce " voisin ",

proche et pourtant éloigné / différent.

8 JANV. / 18H30 | SCÈNE JIMI HOPE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO ENTRÉE GRATUITE, SUR RÉSERVATION - LOMÉ

Francophonie

L'appel d'offres pour le Fonds d'aide à la création cinématographique est lancé

Pour la 4e année consécutive, les partenaires du Fonds pour la jeune création francophone renouvellent leur collaboration destinée à encourager la création audiovisuelle, les auteurs émergents et producteurs d'Afrique francophone subsaharienne, de l'Océan Indien et d'Haïti.

À partir de cette année 2021, pour s'adapter au nombre important de candidatures, le fonds lancera deux appels à projets distincts chaque année, un premier concernant les projets en développement, un deuxième concernant les projets en production et post-production.

Ainsi, l'appel pour les projets en développement est ouvert du 11 janvier au 1er avril 2021. Celui des projets en production et post-production est prévu d'avril à juillet 2021.



Pour mémoire, le Fonds pour la jeune création francophone soutient les projets de différents formats : cinéma, court- et long-métrages, séries audiovisuelles et contenus web à travers l'attribution d'aides sélectives pouvant intervenir au stade du développement, de la production et/ou de la post-production. L'engagement de diffuseurs au sein du dispositif permet en outre d'évaluer le

potentiel de diffusion des projets dès leur sélection.

Le Fonds pour la jeune création francophone est ouvert aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Djibouti, Gabon, Guinée, Les Comores et Ile Maurice, Madagascar, Mali, Niger, République Centrafricaine, R.D. Congo, Rwanda, Sénégal, Les Seychelles, Tchad, Togo et Haïti. Les projets sont sélectionnés par une commission indépendante de professionnels. Les lauréats pourront poursuivre le développement de leur projet au sein d'une résidence d'écriture partenaire du fonds.

LE FONDS POUR LA JEUNE CREATION FRANCOPHONE est

une initiative du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) en France, la Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie Bruxelles International en Belgique, le Film Fund Luxembourg au Luxembourg, la Société de Développement des Entreprises Culturelles (SODEC) et le Ministère de la culture et des communications du Gouvernement du Québec, Téléfilm Canada, TV5MONDE, France Télévisions, la SACD, la SACD Belgique et la SACD Canada.

Date limite d'inscription des dossiers sur la plateforme www.jeunecreationfrancophone.org pour les PROJETS EN DEVELOPPEMENT: 1er avril 2021 à 23h TU.

Contacter : contact@jeunecreationfrancophone.org

Nécrologie

Phil Spector, le producteur des Beatles est mort en prison à l'âge de 81 ans

Le producteur musical américain Phil Spector est décédé samedi 16 janvier de " mort naturelle " à 81 ans, a indiqué ce dimanche le département pénitentiaire de Californie, dans un communiqué de presse. Le producteur américain y était emprisonné pour le meurtre de la comédienne Lana Clarkson, en février 2003.

Artiste aux méthodes innovantes

(et aux arrangements discutables), il était connu pour sa collaboration avec les Beatles et sa notable participation à l'album " Let It Be ".

Sa vie aura aussi été marquée par la production d'un album-fiasco avec Leonard Cohen, en 1977. La fabrication de " Death of a Ladies' Man ", racontée cet été dans L'Obs, fut " un cauchemar cinq étoiles ", et pas seulement parce que Bob Dy-

lan avait une nuit déboilé dans le studio avec " une fille à chaque bras et à la main, une bouteille de whisky qu'il boit au goulot ". Cohen y avait affronté un Phil Spector bipolaire, colérique, alcoolique, accro à la coke, aux chemises au jabot et aux armes à feu, qui faisait chaque nuit poireauter le chanteur jusqu'à 3 ou 4 heures du matin avant de l'autoriser à enregistrer. Un Cohen lui-



même, paumé, dépassé, fracassé. Victime d'un syndrome de Stockholm, selon certains observateurs.

Symbolisme

Quand les trumpistes récupèrent Captain America, un héros antifa

Ils n'ont peur de rien. Lors de l'assaut du capitol, le 6 janvier dernier, certains manifestants arboraient des déguisements à l'effigie de héros Marvel. Pour le fils du co-créateur de Captain America, Neal Kirby, la récupération du personnage au bouclier par les pro-Trump est une véritable insulte : " Captain America est l'antithèse absolue de Donald Trump. "

Captain America a été créé par deux juifs de New York qui détestaient les nazis et détestaient les brutes. Il se présente comme le défenseur de l'opprimé et, au moment où l'histoire a été écrite, avant même d'avoir gagné sa force et son processus auprès des scientifiques de l'armée, il a toujours défendu ce qui était juste et n'a jamais reculé.

Sur Twitter, le journaliste Jake

Tapper a posté la réaction de Neal Kirby face aux choix vestimentaires de certains assaillants du Capitol. Dans son message, il n'est pas particulièrement tendre avec ceux qui salissent l'image du personnage, assurant que son père aurait été " écoeuré " devant ce spectacle : " Ces images sont dégoûtantes et honteuses. Captain America est l'antithèse absolue de Donald Trump. Là où Captain America est altruiste, Trump est égoïste. Là où Captain America se bat pour notre pays et la démocratie, Trump se bat pour le pouvoir personnel et l'autocratie. Là où Captain America est aux côtés de l'homme ordinaire, Trump est aux côtés des puissants et des privilégiés. Là où Captain America est courageux, Trump est un lâche. Captain America et Trump ne



pourraient pas être plus différents. "

Créé en 1941 par Jack Kirby et Joe Simon, le super héros est pensé pour être une réponse sym-

bolique à la barbarie nazie. Le premier numéro montrant en couverture le Captain frappant Adolf Hitler au visage. Actualite.com

AZIMUTS INFOS

C'est probablement l'une des routes d'invasion du cerveau pour le coronavirus

Chaque année, la grippe saisonnière entraîne 8.000 à 10.000 décès. La saison dernière, marquée par le début de l'épidémie de SARS-CoV-2, a pourtant connu une baisse totalement inhabituelle et il est probable que cette année sera également bien différente de celles que nous connaissons habituellement.

Par quel chemin le coronavirus voyage pour atteindre le cerveau ? Une nouvelle étude offre quelques éléments de réponse.

À plusieurs reprises, des traces du coronavirus SARS-CoV-2 ont été observées dans le cerveau de personnes décédées de la Covid-19 lors d'autopsies. Les troubles neurologiques, avec l'anosmie en tête, sont régulièrement rapportés par les malades. L'hypothèse selon laquelle le coronavirus est capable d'envahir le système nerveux central est donc relancée. L'un des points clés qui échappent encore à la compréhension des chercheurs est le chemin pris par le coronavirus pour atteindre le cerveau. Ce dernier est isolé de la circulation sanguine par la barrière hématoencéphalique. Les pathogènes ou les toxines qui voyagent dans le sang sont filtrés par cette membrane cellulaire, seuls les nutriments et les déchets peuvent la traverser.

Comment le SARS-CoV-2 fait-il pour contourner ce barrage filtrant ? La première intuition des chercheurs a été de regarder du côté des neurones. Le SARS-CoV-2 pourrait entrer par l'extrémité des axones des neurones du système olfactif et remonter jusqu'aux corps cellulaires situés dans le bulbe olfactif.

Une étude, parue le 30 novembre 2020 dans Nature Neuroscience, propose une autre route, sans exclure celle évoquée ci-dessus. À l'Institute of Health de Berlin, les chercheurs ont effectué 33 autopsies de personnes décédées de la Covid-19 et ont recherché l'ARN du virus dans différentes régions du nasopharynx et du cerveau (la muqueuse olfactive, du bulbe olfactif, du tubercule olfactif, la luette, le ganglion trigéminal, la médulla oblongata et le cervelet).

Les chemins pris par le coronavirus vers le cerveau

La structure qui concentre le plus d'ARN du SARS-CoV-2 est la muqueuse olfactive, qui est située sur le plafond du nasopharynx. Cette muqueuse forme une interface entre le nasopharynx et le bulbe olfactif de l'autre côté. Les neurones olfactifs déploient leurs dendrites dans la partie apicale de cette muqueuse, qui est organisée comme un épithélium pseudostratifié. Du côté basal de la muqueuse, ce sont les axones des neurones qui émergent, ils sont directement connectés au bulbe olfactif dans le cerveau.

Ces neurones pourraient servir d'autoroute au coronavirus pour envahir le cerveau, mais les scientifiques estiment qu'une autre pourrait être possible. En effet, le SARS-CoV-2 pourrait simplement traverser la muqueuse, fragilisée à la faveur de l'inflammation et envahir alors le bulbe olfactif.

Mais les autopsies ont aussi dévoilé de l'ARN du SARS-CoV-2 dans le cervelet, une région cérébrale éloignée du bulbe olfactif. Pour expliquer cela, il n'y a pour le moment que des suppositions sans aucune preuve. Les scientifiques de l'Institute of Health de Berlin évoquent dans leur publication la possibilité pour le SARS-CoV-2 d'être transporté par les lymphocytes, ces derniers peuvent traverser la barrière hématoencéphalique. Cette étude fournit des indices précieux sur la capacité du coronavirus à infecter le système nerveux central en traversant la muqueuse olfactive, mais c'est probablement seulement une route parmi tant d'autres.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme Guillaume BOGLA

Bardée d'une armada de projets

DOGBÈ SÛRE DE RÉUSSIR

Comme le signe de sa détermination à obtenir des résultats, la PM lance, dans un sourire : "vous n'avez encore rien vu"

Late Pater

«Excellente prestation de Mme le PM». C'est en ces termes louangeurs que l'un des proches collaborateurs de Victoire Tomégah-Dogbé s'est naturellement laissé aller, à la fin de l'émission spéciale télévisée sur les «100 jours du gouvernement», le 15 janvier 2021. Tout en rappelant cette phrase – signe de la vigueur que dégage l'actuelle locataire de la Primature – lancée, dans un sourire, par le Premier ministre : «vous n'avez encore rien vu». Comme pour dire que la pause marquée des 100 jours n'est que le respect d'une certaine tradition républicaine et que le travail ne fait que commencer. Les ministres doivent encore retrousser les manches.

En attendant les prochaines occasions de bilan, la Cheffe du gouvernement a, d'entrée, tenu à définir son credo du «Gouverner autrement». «C'est être axé sur les résultats, mettre l'accent sur la redevabilité de tous les acteurs, être dans une dynamique d'innovation et communiquer plus... Tout ce que vous

faites, vous devez rendre compte; et quand vous rendez compte, ça permet de voir ce que vous avez fait et de s'améliorer. C'est une méthode que nous devons tous adopter. Vous pouvez tout faire, si vous n'avez pas les résultats, vous aurez perdu du temps». Et elle se voulait méthodique, pratique et persuasive dans ses propos. «Durant les 100 jours, nous nous sommes attelés à mettre en place les bases vers une modernisation de notre pays et un renforcement de ses structures. Le gouvernement togolais est plus inclusif et plus proche des populations avec des visites de terrain régulières. Le contact avec les populations me donne plus d'énergie pour en faire plus. Notre vision est claire : travailler pour un Togo en paix, une nation forte avec une croissance économique inclusive et durable. La stratégie du Gouvernement est claire pour créer des emplois. Les forces de notre économie sont nombreuses et nous nous sommes attachés à créer les conditions pour une valeur ajoutée plus importante. Il y a une réelle volonté politique d'accor-



Mme Victoire Tomégah-Dogbé Cheffe du gouvernement

der une place importante aux secteurs sociaux dans le budget, plus de 53% du budget exercice 2021».

En 100 jours, le Plan national de développement (PND), qui a inspiré la feuille de route gouvernementale 2020-2025, est resté le bréviaire de l'équipe Tomégah-Dogbé. C'est ainsi que, en lien avec le développement des chaînes de valeur agricoles, le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques (MIFA) et le projet PAIEJ-SP ont fortement accom-

pagné les acteurs du monde agricole ; le désenclavement des zones de production agricole est en cours, l'encouragement à la consommation locale est réel. «Le MIFA, au cours des trois derniers mois, a pu accompagner les acteurs avec un montant de 3 milliards de francs Cfa de crédits. Le PAIEJ-SP a continué sa mission et a pu mobiliser 7 milliards de francs Cfa. Tous ces financements vont servir à créer de la richesse et des emplois pour les jeunes. Un accent particulier sera mis sur la

production, la transformation des produits agricoles au plan local. Des initiatives privées dans l'agro-industrie se sont nettement développées à cette occasion (...) Quand nous parlons d'agriculture modernisée, de transformation des produits locaux, nous ciblons un marché de 350 millions d'habitants, à savoir le Togo et tous les autres pays de l'espace communautaire. Et c'est ça qui va rentabiliser l'activité de ceux qui sont dans la production agricole, la transformation et les services connexes», a fait savoir Mme Tomégah-Dogbé.

Et d'ajouter, parlant d'une belle performance : «50% des populations vivent en dessous de la pauvreté grâce à l'inclusion sociale et financière en marche dans le pays, l'accompagnement des jeunes, le programme de développement communautaire, les programmes dans divers secteurs. Cela nous encourage à faire plus».

Se voulant le pari gagnant d'une équipe gouvernementale plus proche des populations, Mme Victoire Tomégah-Dogbé s'est déjà rendue sur des chantiers. A Barakoissi, à Tsévié, sur la voie Kanté-Tandjouare, sur la route Pya-Sarakawa, sur les axes Avépozo-Aného, Lomé-Kpalimé, Lomé-Vogan, etc. Elle a lancé la construction des infrastructures rurales à Notsé et effectué de nombreuses autres visites d'entreprises auprès des producteurs et transformateurs des produits locaux. «Ces sorties ont permis de faire un suivi, de voir les goulots d'étranglement, de débloquer la situation et de relancer les travaux», a-t-elle indiqué.

Qu'à cela ne tienne, elle a tout redit : l'assurance maladie, le télétravail légalisé dans le nouveau Code de travail, la loi sur la programmation militaire, la gratuité des frais d'inscription aux examens, le partenariat public-privé qui se construit avec plus de détermination, la digitalisation de l'administration et de l'économie togolaise, le climat des affaires, les réformes dans le foncier...

«Nous devons poursuivre les efforts pour faire reculer davantage la pauvreté. Nous devons continuer par travailler à créer plus de richesses pour notre pays parce que les attentes des populations sont importantes et immense, et nous avons le devoir d'y apporter des réponses. Il y a beaucoup de choses à faire et nous sommes en train de les faire dans un contexte marqué par la pandémie du Covid-19.

Cela nous ralentit mais nous devons poursuivre», a souligné le Premier ministre. Justement, vis-à-vis du Covid-19, elle en appelle à la conscience de chacun. «Malgré les dispositions qui sont prises, ces derniers jours, nous connaissons une flambée de cas. Cette situation doit nous interroger. Le virus circule sur l'ensemble du territoire. Nous sommes sortis des fêtes, il y a eu des regroupements et des relâchements par endroits. Comme la crise prend du temps, il y a un épuisement naturel. Nous devons nous responsabiliser davantage pour venir à bout d'une telle pandémie qui a des impacts négatifs sur notre économie et la vie de tous... L'Etat fait sa part ; le Chef de l'Etat fait sa part. Il faut que chaque citoyen se sente interpellé et responsabilisé», a-t-elle lancé.

Pour les premières doses de vaccin, c'est dans quelques semaines. «Le Togo est bien avancé dans le processus et nous espérons avoir les premières doses du vaccin d'ici quelques semaines. Nous serons tous invités à la mobilisation pour communiquer et sensibiliser pour un grand succès de l'opération», a annoncé Mme Tomégah-Dogbé. Quelques heures auparavant, le ministre des affaires étrangères togolais, Robert Dussey, disait que le vaccin contre la pandémie du coronavirus serait disponible au Togo entre mai-juin 2021. Le 6 janvier, le coordonnateur national de gestion de la riposte, Médecin-colonel Djibril Mohaman, lui, soulignait que «le Togo, dans sa stratégie, disposera d'une certaine quantité de doses de vaccin avant l'arrivée de l'initiative Covax en juin 2021 ; il s'agit d'une stratégie d'anticipation rendue possible grâce au leadership du chef de l'Etat Faure Gnassingbé». Au Togo, dans ses grandes lignes, l'opération de vaccination mobilisera l'ensemble du système de santé national et concernera, en premier lieu, le personnel soignant, les plus de 50 ans et les moins de 50 ans présentant des facteurs de comorbidités. Elle sera ensuite étendue aux autres catégories comme les étudiants, enseignants, personnel des administrations publiques et parapubliques, forces de l'ordre, etc.

Mme Victoire Tomégah-Dogbé s'est engagée à revenir pour un autre bilan, à une autre date. Elle veut ainsi rendre compte en permanence aux populations togolaises.

Insertion dans les Secteurs porteurs

Encadrer les jeunes entrepreneurs vers un financement

Late Pater

Accompagner le processus d'identification et de sélection des partenaires d'exécution et des bénéficiaires de la facilité ; accompagner les bénéficiaires pour l'obtention de financements (crédits et subvention), leur bonne gestion et leur remboursement ; assurer le renforcement des capacités techniques et managériales des partenaires et bénéficiaires de facilité. C'est la mission que doivent prochainement assurer des encadreurs de jeunes entrepreneurs bénéficiaires du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les Secteurs porteurs (PAIEJ-SP). Au ministère du Développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, on envisage arrêter une liste de trois à six encadreurs, pour une mission d'une année, prévue pour démarrer en avril 2021. Pour ce faire, le Projet d'appui aux investissements agricoles des jeunes (PAIAJ), financé par la Banque africaine de développement (Bad), semble le mieux indiqué en la matière pour accompagner les jeunes.

Signé avec le gouvernement en

août dernier, le PAIAJ est un don de 782 millions de francs Cfa. D'une durée de deux ans, il est destiné à renforcer les capacités des jeunes défavorisés en vue de leur inclusion dans le tissu économique et social. A terme, plus de 600 jeunes dont le tiers évoluant dans le secteur agricole seront accompagnés et un accès au financement sera facilité pour 530 entreprises de jeunes dont 30% détenues par des femmes.

Approuvé le 28 octobre 2015, le Projet d'appui à l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAIEJ-SP) s'est fixé, quant à lui, l'objectif de contribuer à créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive à travers le renforcement de l'employabilité des jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat dans les secteurs porteurs. Le projet bénéficie d'un financement total de 12, 590 millions d'unités de compte à travers des dons du Fonds africain de développement (FAD) et du Fonds d'appui à la transition (FAT) et d'un prêt du Fonds spécial du Nigéria.

À une année de sa clôture, la Banque africaine de développement (Bad) estime que le PAIEJ-



SP a dépassé ses prévisions initiales. Il a favorisé la création de 151 346 emplois dont 30 000 emplois directs et 121 346 emplois indirects et temporaires. Le projet a appuyé 2135 groupements agricoles et formé quinze institutions financières sur le financement des chaînes de valeur agricoles et 1 420 jeunes primo-entrepreneurs dont 774 ont déjà reçu des financements. Il a également facilité l'accès au financement de dix-huit PME, a formé 31 cadres sur la gestion de systèmes d'information du marché du travail et a mis en

place un identifiant unique pour suivre les jeunes intégrés dans l'appui à l'entrepreneuriat. Il a amélioré le statut social des femmes à travers des appuis en alphabétisation fonctionnelle et en planning familial. Elles reçoivent des kits pour une amélioration de leur activité génératrice de revenus (AGR).

Le PAIEJ-SP est un bel exemple de projet où la Banque a montré son avantage comparatif dans la promotion des PME agro-industrielles et de l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles au Togo, affirme la Banque.

Collecte de données sur la couverture et la qualité de service

En cas de défaillances constatées, l'ARCEP exercera tous les pouvoirs

Late Pater

La qualité de service demeure l'une des principales prérogatives dévolues à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), insiste un communiqué en date du 13 janvier 2021. Afin de mener à bien cette mission, l'Autorité de Régulation s'est engagée dans un processus qui vise l'amélioration de la qualité de service au bénéfice des consommateurs. Cette démarche se décompose en deux étapes principales et s'inscrit dans une cohérence stratégique du régulateur.

La première phase nécessite la mise en place de trois (3) prérequis pour garantir la fiabilité et la crédibilité de la campagne de mesure de la qualité de service. Il s'agit de l'adoption d'un protocole de mesure de la qualité de service répondant aux

normes internationales ; la refonte des indicateurs et des seuils de qualité de service qui fait également l'objet d'un appel public à commentaires, du 8 au 22 janvier 2021, afin de recueillir les avis des parties prenantes, notamment les acteurs du secteur, les bailleurs de fonds qualifiés, les experts, les partenaires ainsi que les associations de consommateurs ; et l'acquisition des outils de mesure de la qualité de service sur les réseaux mobiles. En ce sens, l'ARCEP s'est dotée depuis le 17 décembre 2020, de la solution XCAL PU 12, outil de dernière génération. Grâce à cette acquisition, l'ARCEP devient ainsi le premier régulateur en Afrique de l'Ouest à acquérir deux chaînes de mesure (collecte, traitement et analyse) de la couverture et de la qualité de service offertes par les opérateurs de téléphonie sur les réseaux 2G, 3G, 4G et 5G.

La deuxième phase consiste en des campagnes de collecte de données sur la couverture et de la qualité de service généralisées sur toute l'étendue du territoire national. Les données ainsi collectées permettront de calculer des indicateurs qui seront ensuite comparés à des seuils de performance établis.

«En cas de défaillances constatées, l'ARCEP exercera tous les pouvoirs que lui confèrent ses prérogatives du cadre réglementaire. Par ailleurs, tous les résultats des campagnes feront, systématiquement, l'objet d'une diffusion à l'endroit des consommateurs afin de leur permettre d'apprécier les niveaux de couverture et de qualité de service offerts par les opérateurs et d'orienter ainsi leurs choix», conclut le communiqué du régulateur des marchés de communications électroniques.

Lutte contre le Covid

Couvre-feu dans le Grand Tone depuis le 17 janvier

Late Pater

"Avec cette flambée des cas, nous serons obligés de prendre des mesures, des fois, qu'on ne souhaite pas, mais pour contenir et maintenir cette pandémie". Comme un signe annonciateur, cette déclaration du Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, faite le 15 janvier, a vite laissé place à la mesure non souhaitée. C'est par un communiqué officiel que le gouvernement a annoncé, le 16 janvier, le retour à un couvre-feu localisé à cause des cas du Covid-19.

"La propagation de la pandémie au Togo a été marquée ces trois dernières semaines par une augmentation du nombre de cas posi-

tifs, en particulier dans la région des Savanes. Ces cas positifs concernent essentiellement des contacts et des suspects, issus d'une transmission communautaire. Face à cette situation, les dispositions sanitaires ont été prises, avec l'appui des comités locaux de gestion de la riposte : augmentation du nombre de tests, activation des comités de veille, rencontres d'informations et d'échanges avec les leaders communautaires, organisation d'émissions radiophoniques, interdiction de regroupements notamment à l'occasion de funérailles et de mariages, etc. Ces dispositions n'ayant pas suffi à couper la chaîne de transmission de la pandémie, le gouvernement décide des mesures suivant-

tes qui rentreront en vigueur à compter du dimanche 17 janvier 2021 et jusqu'à nouvel ordre : l'instauration d'un couvre-feu de 20 heures à 5 heures dans le périmètre du Grand Tone, comprenant les préfectures de Tone, de Cinkassé, de Tandjoare, de Kpendjal et de Kpendjal Ouest ; le bouclage du périmètre du Grand Tone, comprenant les préfectures de Tone, de Cinkassé, de Tandjoare, de Kpendjal et de Kpendjal Ouest ; la circulation des biens et des marchandises est autorisée et n'est pas affectée par le bouclage. Par ailleurs, la circulation entre les préfectures de la zone bouclée n'est pas interdite durant la période de bouclage en dehors des heures de couvre-feu", précise le texte.

En réponse aux sollicitations des élus locaux

Les contours du MIFA expliqués à la commune du Haho 3

En réponse à la sollicitation des élus locaux de la commune du Haho 3 (Notse), des réunions foraines du 13 au 15 janvier 2021 dans ladite commune ont permis d'expliquer toutes les coutures du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole, fondé sur le partage de risques MIFA SA. Des séances de sensibilisation qui ont servi à informer les producteurs de ces localités sur les différentes opportunités qu'offre le MIFAS.A. et le Projet d'appui au MIFA (ProMIFA) dans le cadre de l'accompagnement des projets agricoles. Il a été également question de partager avec les populations les atouts et l'importance de se regrouper en coopérative (la formalisation) et surtout son rôle dans le processus d'accompagnement du MIFA SA, ainsi que les méfaits de la vente anarchique des terres cultivables, explique le mécanisme sur sa page Facebook.

Au cours de ces trois jours d'acti-



tivité, six (6) séances, avec en moyenne un regroupement de dix(10) villages chacune, ont été organisées. «Ces assises ont permis aux cadres du MIFA SA de passer au peigne fin le mode opératoire de leur structure et d'expliquer le rôle du secteur agricole dans l'atteinte des objectifs du Plan National du Développement (PND)».

Lancé en juin 2018, le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) fondé sur le partage de risques a bénéficié de l'appui et du soutien d'établissements

financiers de la place, ainsi que de l'appui de nombreuses institutions financières partenaires, dont la BAD, le FIDA et Fonds Khalifa. Le Mifa revendique la création de près de 163 000 emplois directs et indirects sur tout le territoire.

Les réunions dans Haho 3 ont rassemblé maire de la commune du Haho3, conseillers municipaux, représentants de la chefferie, représentants des CVD, acteurs des différents maillons des chaînes de valeurs agricoles présents dans ces localités etc.

Reboisement et restauration des forêts communautaires

Les femmes des préfectures de Blitta et des Lacs s'impliquent

Le projet «Appui aux groupements féminins pour la restauration des paysages forestiers dans les préfectures de Blitta et des Lacs au Togo» a été lancé dans lesdites préfectures les 14 et 15 janvier 2021 par le Réseau des Femmes Africaines pour la gestion Communautaires des Forêts (REFACOF). Elaboré par les femmes et pour les femmes, avec l'appui financier de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) à travers Soka Gakkai du Japon, ce projet vise à appuyer les groupements de femmes dans les reboisements en plein et les enrichissements sur leurs parcelles acquises au prix de leurs efforts, afin de créer des forêts communautaires à vocation bois-énergie, précise le ministère de l'Envi-

ronnement et des ressources forestières. Indiquant que ledit lancement du projet «Appui aux groupements féminins pour la restauration des paysages forestiers dans les préfectures de Blitta et des Lacs», respectivement dans le village de Gassi Gassi, au nord du pays et Agouégan, au sud, marque le démarrage effectif des activités.

Dans le cadre dudit projet, aux dires de Dr Amah Atutonu, présidente nationale de REFACOF, la méthode toungya sera utilisée. «Elle consiste à associer la pratique agricole au reboisement, ce qui permettra aux bénéficiaires du projet d'assurer leur sécurité alimentaire tout en disposant du bois énergie afin d'accroître leurs revenus économiques». Le projet de restaura-

tion de paysages forestiers s'inscrit parfaitement dans l'initiative africaine de restauration des paysages forestiers (AFR100), dans laquelle le gouvernement togolais s'est engagé au niveau africain à restaurer 1,4 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées à l'horizon 2030. Les objectifs visés vont permettre spécifiquement de renforcer les capacités techniques et matérielles des structures féminines locales en matière de reboisement et de restauration d'une part et de contribuer à l'accroissement du potentiel forestier par la création de forêts communautaires d'autre part.

Le projet sera exécuté par les groupements féminins d'Agouégan et de Gassi Gassi pour une période d'un an.

Les importations en provenance de la CEDEAO au 3e trimestre de 2020

Le Togo, premier fournisseur du Bénin

Les trois principaux pays fournisseurs du Bénin ayant regroupé chacun au moins 10% de la part des achats dans l'espace de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au 3e trimestre de 2020 sont, notamment le Togo, le Nigeria et la Côte d'Ivoire, selon le bulletin réalisé par l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE), publié samedi. «Le Togo occupe la première place au troisième trimestre

2020» dans l'espace CEDEAO, indique la même source citée par Chine nouvelle, qui révèle que ce pays, voisin direct de l'ouest du Bénin, regroupe 49,5% de la valeur totale des acquisitions de biens en provenance de la zone économique.

Les principaux produits achetés au Togo sont, entre autres, le bitume de pétrole, l'huile de palme et ses fractions, les huiles de pétrole et enfin les bières de malt, selon l'INSAE. Après le Togo vient le Nigeria, voisin

de l'est du Bénin, qui gagne deux places par rapport à sa position au deuxième trimestre 2020, devenant deuxième un trimestre plus tard. La Côte d'Ivoire, qui perd une place, devient le troisième pays de la CEDEAO d'où le Bénin a importé, avec 16,1% de la valeur des achats de biens en provenance de l'espace CEDEAO, a ajouté l'INSAE.

A l'inverse, les cinq principaux clients du Bénin sont le Niger, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Nigeria et le Bur-

kina Faso. «Le Niger ayant occupé la quatrième place au deuxième trimestre se positionne en tête du peloton au troisième trimestre de l'année 2020, totalisant 37,2% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur dans l'espace CEDEAO», indique l'INSAE, qui révèle que les principaux biens exportés vers ce pays sont, notamment les ciments hydrauliques et les sucres de canne ou de betterave.

Après le Niger, explique la même source, vient la Côte d'Ivoire, qui garde le deuxième rang avec 18,2% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur. «Les principaux biens exportés vers ce pays sont, notamment les tissus de coton», note l'INSAE. Quant au Togo, voisin de l'Ouest du Bénin, il gagne trois places

par rapport au trimestre précédent et se classe au troisième rang ce trimestre. Le Nigeria perd une place et

occupe la quatrième position, totalisant 11,2% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur.

FOOTBALL/DEMARRAGE DU CHAN

Le Président de la FIFA soutient le redémarrage du football africain au Cameroun

Présent à la cérémonie d'ouverture du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) qui se déroule, du 16 janvier au 7 février 2021 au Cameroun, le Président de la FIFA, Gianni Infantino, s'est réjoui de la reprise des compétitions sur le continent.

Hervé A.

Vendredi, le Président de la FIFA a été reçu en audience privée par Paul Biya, le président de la République du Cameroun, au palais de l'Unité de Yaoundé. Dans la foulée, il a assisté à une cérémonie au cours de laquelle Issa Hayatou a été fait président d'honneur de la CAF, après avoir dirigé l'institution de 1988 à 2017.

"J'ai eu le plaisir d'informer le président Biya du rôle tenu par la FIFA dans la relance du football non seulement au Cameroun, mais aussi dans toute l'Afrique et dans le monde", a déclaré le Président de la FIFA, accompagné pour l'occasion du président de la CAF, Constant Omari. Par la suite, Gianni Infantino a rencontré le Premier Ministre camerounais Joseph Ngute.

"Durant nos échanges avec les dirigeants de la CAF et de la FECAFOOT, j'ai pu mesurer à quel point il était important que la FIFA témoigne de son soutien au football au Cameroun et à tout le continent africain. La période est cruciale car le Championnat d'Afrique des Nations, la première compétition internationale de



l'année 2021, vient de débuter. Les spectateurs ont la possibilité d'assister aux matches, dans le respect des mesures de sécurité que nous avons adoptées", a ajouté le Président Infantino. "La reprise de la compétition en Afrique, et notamment dans un grand pays de football comme le Cameroun, est un message positif adressé à l'ensemble de la communauté."

Avant de partir, Gianni Infantino a assisté à la cérémonie d'ouverture et au match d'ouverture du CHAN au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, qui a vu le Cameroun s'imposer face au Zimbabwe. En tout, 16 équipes nationales africaines participent à la sixième édition du Championnat d'Afrique des Nations, une compétition biennale réservée aux joueurs évoluant dans leurs

championnats nationaux respectifs.

Ce tournoi a, par ailleurs, bénéficié du soutien de la FIFA. En effet, depuis octobre 2020, la CAF utilise la subvention du fonds de soutien Covid de la FIFA (2 millions d'USD) pour relancer ses compétitions. Les procédures médicales, les vols et l'hébergement du CHAN ont été financés de cette façon.

ELECTION A LA CAF

Le Comité Exécutif pour un contrôle des candidatures par la FIFA

Le Comité Exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) réuni vendredi à Yaoundé (Cameroun) a accepté la décision du Comité d'urgence, qui a appelé la Commission de Gouvernance à soumettre ses décisions à la Commission de contrôle de la Fifa.

"Le Comité exécutif a ratifié la décision du Comité d'urgence de la CAF qui dispose que la Commission de Gouvernance de la CAF devra soumettre à la Commission de Contrôle de la Fifa les candidatures reçues pour le Poste de Président de la CAF, étant entendu que le Président de la CAF a vocation à devenir le Vice-Président de la FIFA", rapporte le communiqué pu-

blié à l'issue des travaux.

"La Commission de Gouvernance de la CAF devra déterminer dans les plus brefs délais en lien avec la Commission de Contrôle de la FIFA une date d'officialisation de la liste définitive de tous les candidats à toutes les élections", a ajouté la même source.

Le président de la Commission de Gouvernance de la CAF, l'Ivoirien Michel Brizoua Bi avait fait part de son désaccord avec le Comité d'urgence sur l'interprétation de son avis sur les candidatures dans le cadre de l'élection à la présidence de l'instance dirigeante du football continental.

Dans un courrier signé de son président, la commission de gouvernance de

la CAF estime que cette interprétation du Comité d'urgence "procède d'une malheureuse erreur de lecture des dispositions statutaires" de l'instance continentale.

La commission de gouvernance de la CAF avait validé les candidatures du président de la Fédération sénégalaise de football, Augustin Senghor, et de l'ancien président de la Fédération ivoirienne de football, Jacques Anouma.

Elle avait en même temps décidé de soumettre à des vérifications supplémentaires les candidatures du président de la Fédération de football de la République islamique de Mauritanie, Ahmed Yahya, et du Sud-africain Patrice Motsepe.

Ces deux dirigeants sont convoqués au Caire le 28 janvier prochain, alors que la candidature du président sortant Ahmad a été invalidée, avait précisé la commission de gouvernance de l'instance dirigeante du football africain.

Dans un Tweet, le président de la Fédération mauritanienne de football avait décidé de se rendre "avec enthousiasme" à la convocation de la Commission de gouvernance de la CAF.

Par la suite, il a envoyé un courrier à la CAF pour dénoncer "une violation des statuts" de la Confédération, reprochant à la commission de gouvernance "une communication imprudente" et "un traitement inéquitable" des candidats.

TOKYO

Un défilé des athlètes en modèle réduit

Le CIO répète sur tous les tons depuis des mois : il n'est pas question de sacrifier "l'expérience des athlètes" l'été prochain aux Jeux de Tokyo. L'intention est louable. Mais pour près d'une moitié des futurs olympiens, il manquera une pièce maîtresse à l'expérience olympique.

Selon le quotidien japonais Yomiuri, le CIO aurait déjà fait ses comptes. Et découvert, au terme d'une équation posée avec les organisateurs japonais, que seulement 6 000 athlètes participent vendredi 23 juillet 2021 à la cérémonie d'ouverture des Jeux de Tokyo, sur les 10 500 participants attendus au rendez-vous olympique. En cause, les mesures sanitaires préparées à Tokyo et Lausanne pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Le CIO et le comité d'organisation l'ont déjà annoncé : le séjour des athlètes au village olympique sera très réduit. Les compétiteurs seront autorisés à prendre possession de leurs chambres seulement cinq jours avant leur



entrée en compétition. Ils devront ensuite en repartir au plus tard le surlendemain de la fin de leurs épreuves.

Avec un tel plan sanitaire, le village olympique n'affichera jamais complet. Il a été construit et aménagé pour héberger environ 18 000 personnes, entre les athlètes, leur encadrement et les officiels. Mais la pandémie mondiale a bouleversé la donne. Il apparaît désormais surdimensionné.

En contraignant les délégations à faire entrer leurs athlètes par vagues suc-

cessives, le CIO réduit mécaniquement la taille du défilé des olympiens à la cérémonie d'ouverture. Les représentants de la majorité des sports de la seconde semaine des Jeux en seront absents. L'athlétisme, notamment, pourrait être exclu d'une soirée où il a régulièrement fourni son lot de porte-drapeaux.

Les mêmes causes produisant des effets identiques, la cérémonie de clôture s'annonce elle aussi en format réduit. Elle concernera seulement les ath-

lètes engagés dans les sports et les disciplines de la deuxième semaine, voire de la fin des Jeux.

Certes, il n'est pas interdit aux délégations étrangères d'autoriser leurs athlètes à rester à Tokyo après avoir rendu les clefs de leurs chambres au village. Mais leur hébergement à l'hôtel serait alors à la charge de leur comité national olympique, voire de leur fédération sportive, les organisateurs des Jeux de Tokyo assurant seulement le gîte et le couvert sur le site officiel. Dans la situation économique actuelle du mouvement olympique, une telle dépense semble difficile à assumer pour l'immense majorité des pays.

Depuis la décision du report, les organisateurs japonais ont répété maintes fois que la cérémonie d'ouverture ne pourrait pas ignorer le contexte sanitaire. Ils ont même changé récemment l'équipe en charge de la soirée, avec la volonté assumée de lui donner une autre tonalité, plus en phase avec le monde d'après.

BREVES

Mauvais départ pour les Eperviers

Choc des extrêmes lundi à Douala ! Tenant du titre et considéré comme l'un des favoris naturels à sa propre succession, le Maroc a difficilement devant le Togo 1-0, un penalty

Sur le papier, l'affiche apparaît forcément déséquilibrée entre des Lions de l'Atlas toujours menés par Ayoub El Kaabi, meilleur buteur (9 buts) et joueur de la précédente édition, et des Togolais qui manquent d'expérience à ce niveau.

Mais les hommes de Jean Paul Abalo ont montré une résistance farouche durant toute la rencontre. Même la possession est marocaine 65% contre 35, Gnama Akaté et ses coéquipiers se sont créés quelques occasions mal exploitées. "On affrontera cette redoutable équipe du Maroc qui possède des armes pour ses ambitions. Nous avons l'ossature de l'équipe qui a éliminé le Nigeria, des joueurs qui ont faim, qui veulent défendre les couleurs du pays. Je suis très confiant", avait assuré le coach togolais en conférence de presse d'avant match.

Côté marocain, même si l'équipe est bien en place, les Lions ont eu du mal à se créer des occasions nettes de but. Il a fallu attendre la 27e minute et cette faute togolaise dans la surface de réparation pour que Yahya Jabrane n'inscrive de l'unique but de la partie.

Vendredi, les Eperviers disputeront leur deuxième match du tournoi face à l'Ouganda. Il faudra gagner à tout prix pour espérer poursuivre le tournoi.

Un accord de principe

L'élection à la présidence de la confédération africaine de football (CAF) était, mercredi, au centre des discussions, entre les délégations ivoirienne et sénégalaise et "le principe du soutien au candidat le mieux placé au second tour a été accepté" par les camps du Sénégalais Augustin Senghor et de l'Ivoirien Jacques Anouma, a appris.

"C'est une rencontre qui a eu lieu dans un esprit fraternel et le principe du soutien au candidat le mieux placé a été acquis", ont confié des sources informées, soulignant que la rencontre est à l'initiative de la partie sénégalaise qui a fait le déplacement dans la capitale économique ivoirienne.

Les délégations conduites par les ministres des Sports des deux pays à savoir Matar Ba et Paulin Claude Danho, ont estimé que "les candidats ouest-africains ne doivent être pas une source de division".

En plus de l'Ivoirien Anouma et du Sénégalais Senghor, la zone ouest-africaine compte un autre candidat, le président de la Fédération mauritanienne de football, Ahmed Yahya.

Le 4-ème candidat est le Sud-Africain, Patrice Motsepe.

La délégation sénégalaise se dit convaincue que son candidat, Me Augustin Senghor, "a le meilleur profil et l'expérience pour présider aux destinées de la CAF en ces moments".

La commission gouvernance de la Confédération africaine de football a validé, le 7 janvier, les candidatures du président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Augustin Senghor, et de l'ancien président de la FIF, la Fédération ivoirienne, Jacques Anouma.

Elle a en même temps décidé de soumettre à des vérifications supplémentaires les candidatures du président de la Fédération de football de la République islamique de Mauritanie, Ahmed Yahya, et du Sud-africain Patrice Motsepe.

L'OM tenterait aussi Jesse Lingard

Malgré trois petites apparitions toutes compétitions confondues cette saison, Jesse Lingard (28 ans) a vu Manchester United lever l'option pour prolonger son contrat jusqu'en juin 2022. Les Red Devils ne voulaient sans doute pas voir partir leur international anglais libre à l'issue de la saison. Ole Gunnar Solskjaer, impressionné par son implication et ses résultats à l'entraînement, souhaiterait même le conserver cet hiver.

Une envie pas franchement partagée, le milieu offensif espérant jouer pour pouvoir croire en ses chances d'être à l'Euro 2021 en fin de saison. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne manque pas de courtisans. Il y a quelques jours, nous vous relayions que l'OGC Nice s'était manifesté. Ce lundi, ESPN nous apprend que six autres clubs se sont clairement positionnés.

Et parmi ces écuries, le média anglais cite l'Olympique de Marseille. Le club phocéen, qui a déjà accueilli Pol Lirola (23 ans, prêté par la Fiorentina) et qui pourrait frapper le gros coup Arkadiusz Milik (26 ans, Naples), est décidément intenable sur ce mercato d'hiver et l'arrivée de l'Anglais offrirait une option offensive de plus à André Villas-Boas.

Mesut Özil débarque à Fenerbahçe

Arrivé en 2013 en provenance du Real Madrid pour environ 50 millions d'euros, le milieu de terrain allemand s'était rapidement imposé chez les Gunners. Mais cette saison, sous les ordres de Mikel Arteta, le joueur de 32 ans n'a pas joué une seule seconde, lui qui n'a pas été inscrit sur les listes de Premier League ou même de Ligue Europa.

Un choix sportif important, mais qui a rapidement impacté les finances du club londonien, Mesut Özil étant le joueur le mieux payé de l'effectif avec un salaire d'environ 400 000€ par semaine (soit environ 21M€ par an). Et avec un contrat qui devait se terminer en juin, l'ancien international allemand (92 sélections) allait toucher 7M€ jusqu'à cet été, sans jouer ! Finalement, Arsenal a trouvé un accord avec son joueur pour une résiliation de contrat. Et le principal concerné n'a pas mis bien longtemps à trouver un autre challenge.

Alors qu'il était annoncé en Turquie, Mesut Özil avait enflammé beaucoup de supporters avec cette déclaration sur Twitter : "J'ai grandi en Allemagne en tant que fan de Fenerbahçe. Tout Allemand-Turc soutient une équipe turque lorsqu'il grandit en Allemagne. Fenerbahçe, c'est comme le Real Madrid en Espagne, c'est le plus grand club du pays. (...) Si j'allais en Turquie, je ne pourrais aller qu'à Fenerbahçe." Un petit appel du pied de la part de l'ancien Madrilène, qui n'est pas passé inaperçu.

Après plusieurs jours de négociations, Fenerbahçe est en effet tombé d'accord avec Mesut Özil et a annoncé son arrivée il y a quelques minutes ce lundi matin. Et pour rejoindre le club stambouliote, le natif de Gelsenkirchen a dû revoir son salaire à la baisse, lui qui touchera 5M€ par an en Turquie. Mais l'essentiel est sûrement ailleurs : Mesut Özil va pouvoir rejouer au football, lui qui n'a plus disputé un match depuis le 7 juin 2020.



Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

Validité de trois (03) mois

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Togali - Liberte - Justice

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GENERAL
COMMISSARIAT DES IMPOTS
DIRECTION D'ADMINISTRATION

QUITUS FISCAL

NUMERO D'IDENTIFICATION: 01 2012701

LE COMMISSAIRE DES IMPOTS CERTIFIE QUE:

CONTRIBUABLE

NOM	PRENOM	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE
ABRESSE	COMMUNE	DEPARTEMENT	REGION

Fait à Lomé, le 05/01/2021

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Togali - Liberte - Justice

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GENERAL
COMMISSARIAT DES IMPOTS
DIRECTION D'ADMINISTRATION

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

NUMERO D'IDENTIFICATION: 01 2012701

LE COMMISSAIRE DES IMPOTS CERTIFIE QUE:

CONTRIBUABLE

NOM	PRENOM	PROFESSION	DATE DE NAISSANCE
ABRESSE	COMMUNE	DEPARTEMENT	REGION

Fait à Lomé, le 05/01/2021

Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

QUITUS FISCAL

- Sur la période d'au moins un an :
- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
 - n'avoir jamais fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
 - n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
 - n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

- des marchandises importées par des contribuables inactifs ;
- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

En faveur des enseignants pour la période 2021-2025

Une gratification exceptionnelle au moment où le SET joue au trouble-fête

Eric J.

Les protagonistes du protocole d'accords relatif au secteur de l'éducation ont fait le point suite à la revue dudit protocole, menée en Novembre et Décembre 2020.

Selon le relevé de conclusion de cette rencontre, le gouvernement a fait part des avancées observées depuis la dernière revue. Ainsi, l'arrêt portant la création du comité de conciliation et d'arbitrage prévu par le protocole d'accord a été adopté. Le ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat et celui du travail ont annoncé la formalisation imminente du comité de suivi de concertation et la finalisation de la convention destinée à régir les relations entre l'Etat et les confessions religieuses en matière d'enseignement confessionnel.

Aussi, le gouvernement s'est-il engagé à consentir une gratification exceptionnelle en faveur des enseignants pour la période 2021-2025. Les initiatives en cours pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, conformément à la feuille de route du gouvernement notamment les infrastructures scolaires, le recrutement et de formation des personnels enseignants et

d'encadrement.

Dodji Kokoroko et Gilbert Bawara ont indiqué que les modalités de mise en œuvre de la gratification exceptionnelle sont en cours d'étude et seront communiquées ultérieurement, en tenant compte des plaidoyers des acteurs du système.

A en croire les conclusions de cette rencontre, les acteurs du système éducatif dans leur ensemble, s'engagent à poursuivre les discussions dans un esprit de dialogue et de préservation du climat d'apaisement et de sérénité. Ils ont demandé au gouvernement d'accélérer la mise en place du Pacte national sur l'éducation assorti d'un fonds y afférent.

Le budget 195,5 milliards FCFA alloué au ministère des enseignements primaires, secondaire, technique et de l'artisanat en 2021 exprime cette volonté du gouvernement à répondre à ces préoccupations.

Le début de la mise en œuvre de certaines dispositions et l'annonce de cette gratification exceptionnelle démontrent l'écoute et la volonté des gouvernants à poursuivre les réformes du secteur et la réalisation des projets inscrits dans la feuille de route du gouvernement. Ils poursuivront sans doute le renforcement des infrastructures

d'accueil ; la modernisation du matériel et des équipements scolaires et pédagogiques ; le recrutement et la formation adéquate des personnels enseignants et d'encadrement ; la réforme des structures de formation au métier d'enseignement ; l'actualisation et l'amélioration de la carte scolaire qui déterminera à l'avenir la création et l'implantation des établissements scolaires de tous ordres ; l'amélioration de la qualité du système éducatif togolais et son adaptation aux priorités nationales et aux besoins du marché du travail ; l'amélioration continue de la condition enseignante.

Trouble-fête

Les conclusions auxquelles sont parvenus les syndicats et le gouvernement ne sont pas du goût de tous les enseignants. Quelques jours seulement après cette rencontre, un nouveau syndicat des enseignants annonce un mouvement d'humeur en adressant un courrier au ministre de la fonction publique avec ampliations au ministre de tutelle. A en croire ce préavis de grève, les revendications ne sont pas loin de celles posées au gouvernement ces dix dernières années à la différence qu'elles concernent aussi « l'application pure et simple du statut particulier de ca-

dre des fonctionnaires de l'enseignement » et « un forfait COVID » comme nouveautés. Autrement dit, les revendications tournent toutes autour de l'argent mais formulées d'une autre façon. Le Syndicat des enseignants du Togo, SET, avec comme patron M. Gnongba N'moagni appelait donc les enseignants à une cessation de travail pour 48 heures sur toute l'étendue du territoire national, « préavis reconductible jusqu'à satisfaction totale des revendications ».

Dans le secteur, l'étonnement était grand, mais personne n'est surpris, d'autant plus que, depuis des années, à chaque pas fait, il faut reculer de deux, et le milieu est permanemment bloqué. Du coup, il faut trouver une solution

générale, les solutions par à-coups étant des pistes de nouveaux problèmes. A chaque round de négociations, il s'en suit toujours un mécontentement qui engendre la création d'un nouveau syndicat avec un nouveau leader qui fait sa loi jusqu'à épuisement de ses énergies revendicatives. Et le cycle reprend. Du coup, se pose la question de savoir si les autorités ne peuvent pas réguler le secteur pour éviter autant de troubles dans l'enseignement ?

Pour une fois, le ministère des enseignements primaire et secondaire s'est adressé à son collègue de l'administration territoriale pour avoir des éclaircissements sur les dispositions pratiques de démarrage des activités d'un syndicat.

Dans le cas d'espèce, il a été répondu que le SET n'a pas reçu son récépissé et ne peut donc pas exercer ses droits syndicaux à travers des activités. A partir de ce moment, le préavis est caduc et aucun mouvement d'humeur ne peut être envisagé pour les 25 et 26 janvier prochains. Ouf !

On se rappelle que, des clarifications apportées au préambule et les points 3, 5 et 10 du protocole d'accord du 19 Avril 2018, les syndicats des enseignants et le gouvernement se sont enfin entendus sur les la compréhension des termes contenus dans ce protocole au grand soulagement de tous, car son interprétation restait le point de discorde entre les deux parties.

Trafic d'espèces protégées

5 trafiquants d'ivoire condamnés par la justice togolaise

Etonam Sossou

Le Tribunal de Première Instance de Lomé, a condamné jeudi 14 janvier 2021, les sieurs, BOUYO Essozimna, GAGNON Kodjo, ASSIH Manèyassouwé, ZODOGADJI Grégoire et AYAVI Koffi Agossou pour commerce illégal de trois grosses défenses d'éléphant. A titre de dommages et intérêts, ils ont été aussi condamnés à payer solidairement une somme de 5 millions de francs CFA, à la partie civile qu'est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF). DAGLO Kossi féliciteur, a été relaxé, car les faits selon le juge, n'étant pas constitués à son égard.

En effet, AYAVI Koffi Agossou de nationalité béninoise, a été condamné à six mois de prison dont deux mois avec sursis et à payer une amende de 300.000 francs CFA, ASSIH Manèyassouwé, lui a été condamné à six mois de prison dont trois mois avec sursis et 100.000 francs CFA d'amende et les trois autres (ZODOGADJI Grégoire de nationalité béninoise, BOUYO Essozimna et GAGNON Kossi, tous de nationalité togolaise), ont été condamnés à six mois de prison dont deux mois avec sursis et à payer une amende de 200.000 francs chacun.

Malgré les efforts de sensibilisation des autorités sur les avantages



de la protection des espèces et sur l'équilibre de l'écosystème, les trafiquants utilisent souvent le Togo comme pays de transit du commerce illégal d'ivoire. L'article 761 du code pénal du Togo dispose: « La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un (01) à cinq (05) an(s) d'emprisonnement et d'une amende d'un million (1.000.000) à cinquante millions (50.000.000) de francs CFA, sans préjudice de toute autre disposition du présent code. »

Mais le procureur dans la réquisition s'est servi de l'article 796 du nouveau code pénal qui stipule que : « Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les

animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois et d'une amende de cent mille (100.000) à cinq cent mille (500.000) francs CFA ou de l'une de ces deux peines. », pour fixer leur peine.

Rappelons que les condamnés ont été arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de trois grosses défenses d'éléphants le 13 octobre 2020 à Attiégo, un quartier périphérique de Lomé et ont été déferés à la prison civile de Lomé, le 16 octobre 2020. Une arrestation qui a été possible grâce aux agents de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°629
de LOTO KADOO du 08 Janvier 2021

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 630e tirage de LOTO KADOO avec bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOME, TABLIGBO, KPALIME et DAPAONG. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

A LOME, c'est un lot de 1.000.000F CFA, qui a été recensé auprès de l'opérateur 50032.

A TABLIGBO et à KPALIME, ce sont des lots de 1.000.000F CFA, qui ont été enregistrés respectivement sur les points de vente 80027 et 40046.

La ville de DAPAONG n'est pas en reste avec sept lots de 1.000.000F CFA remportés sur le point de vente 10123.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°630 de LOTO KADOO du 16 Janvier 2021

Numéro de base

36 58 55 68 49

Numéros bonus

62 13

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°185
DE LOTO Sam du 09 Janvier 2021

Le tirage N°186 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 16 Janvier 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, C'est essentiellement de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

Toutefois la ville de LOME a recensé un lot de 1.250.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA gagnés sur les points de vente 60329 et 60022

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°186 de LOTO SAM du 16 Janvier 2021

Numéro de base

71 61 51 67 42



COMMUNIQUÉ

TOGOCOM débute l'année avec les heureux gagnants de la 1^{ère} Edition du « Jeu du Jeudi »

TOGOCOM a procédé ce mercredi 13 Janvier 2021 à la remise des lots aux gagnants du jeu dénommé « *Jeu du Jeudi* », un jeu de question à choix multiples publié les jeudis sur sa page Facebook.

Pendant deux mois et ce chaque jeudi, TOGOCOM a organisé des jeux questions réponses pour les abonnés à sa page Facebook. Le principe du jeu était très simple, il suffisait de choisir la bonne réponse entre les trois réponses proposées et d'attendre que dame chance fasse son choix au tirage des deux gagnants par jeu effectué en présence d'un huissier de justice coopté pour l'occasion.

Ils étaient au total dix gagnants dont sept en présentsiels à prendre des mains du Directeur Commercial du Groupe TOGOCOM, M. Tarik Boudiaf et du Directeur de la Communication M. Lionel Tsoto leurs lots composés d'un smartphone Stylo S50 Granite 4G et des goodies TOGOCOM.

« *Ce jeu nous a permis de nous rapprocher encore plus de nos clients et followers qui sont désormais nos ambassadeurs auprès de leur entourage* ». M. Lionel Tsoto

Cette remise de lots est la première d'une longue série qui va s'échelonner sur toute l'année, une manière pour TOGOCOM d'interagir, de se rapprocher davantage de sa clientèle et de maintenir le lien d'appartenance à la marque.

